

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

29

Nombre de votants :

29

Date de convocation :

23 juin 2017

Date d'affichage :

6 juillet 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 29 juin le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes LAFOND (jusqu'à la question n° 26), LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Thierry ROUX

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
absente

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 27

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
absent

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017**

QUESTION N° 6

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs : transformation de postes

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 15 juin 2017.**

Pour des nécessités de services, les postes suivants doivent être transformés au 1^{er} juillet 2017 :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Direction
Technicien territorial (à recruter)	Réorganisation de la DSTAU, après départ par mutation d'un ingénieur principal	Ingénieur principal	DSTAU
Adjoint administratif	Départ par mutation de l'agent titulaire du poste	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Cabinet du Maire

Doivent également être supprimés les postes suivants :

Poste à supprimer	Motif	Direction
Attaché principal	Recrutement à Riom Limagne et Volcans et mis à disposition de la Ville à raison de 40%	Direction culture et vie associative
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1 ^{er} septembre 2016	Direction éducation jeunesse

De plus, le tableau des effectifs mis à jour au 1^{er} juillet 2017 est joint à la présente délibération.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la création des postes susvisés, ce à compter du 1^{er} juillet 2017, et les suppressions des postes après avis du comité technique,
- approuver le tableau des effectifs mis à jour au 1^{er} juillet 2017, et après avis du comité technique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 29 juin 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL